

Le patois de Blonay : [suite]

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

COLLECTIONNEUR

Mon ami Félix est un fort honnête homme, d'habitudes rangées, de mœurs irréprochables et de caractère aimable, quoique célibataire. Cela dit sans l'ombre d'intention blessante à l'adresse des excellents citoyens qui n'ont pas courbé leur front « sous le joug de l'hymen ». Mon ami Félix est bien instruit, même lettré, il se tient au courant du mouvement littéraire et artistique, il est membre d'un cercle bien coté, il parle politique froidement, sans s'emballer, il ne fume pas, il ne met pas de liqueur dans son café et ne porte jamais de fleur à sa boutonnière. C'est un homme paisible, correct, un spécimen de tout repos. Mon ami Félix n'a qu'une passion : il est collectionneur. De quoi ? De tout. Il « fait » l'estampe, le bouquin, la faïence, les dentelles, les timbres-poste, les autographes, les cannes, même les inévitables et malencontreuses cartes-postales illustrées.

Il n'est pas riche. Je cite cette circonstance, car nombre de personnes s'imaginent que, seuls, les gens riches peuvent s'abandonner à la passion innée, chez eux, de la collectionnomanie. Erreur ! grande erreur ! Sans doute, il faut presque toujours avoir de gros revenus pour réunir des livres précieux, des autographes, des médailles, des vases étrusques, des porcelaines de Saxe, de Sèvres ou du Japon, même d'antiques chaussures ou de rares tulipes. Mais tout est matière à collection, et il y a mille choses qu'on a presque pour rien, et qui n'exigent, pour être rassemblées, qu'une grande dépense de patience. Vous ne vous ruinerez pas, par exemple, en collectionnant les prospectus, les bouchons, les cartes d'adresse, et, néanmoins, ces petits objets ne sont pas sans un intérêt relatif. Mon ami Félix a commencé par là, il accumulait chez lui les programmes de théâtres et de concerts. Il en demandait à ses amis, il en subtilisait chez ses proches, il en escamotait dans les cafés, et bientôt, mon excellent ami Félix fut possesseur d'une collection qui, dans cent ans d'ici, vaudra son poids d'écus.

Cependant, si ce brave garçon n'est pas millionnaire, il touche chaque trimestre les coupons d'un assez joli tas de titres divers pour que son existence n'ait rien de comparable à celle de Diogène-le-Cynique, gisant dans une « courte » de cent cinquante litres. Aussi a-t-il pu joindre à ses programmes les spécialités, dont plus haut je parlais. Certes, ses vitrines sont modestes, mais mon ami Félix est assez philosophe pour se contenter du peu qu'il possède et ne pas blâmer d'envie jalouse lorsqu'il lit dans les journaux le résultat des grandes ventes ou l'analyse des grands catalogues.

Ce qu'il ne peut acquérir, mon ami Félix l'admire, s'il en a l'occasion, et se récrée l'esprit et les yeux dans sa contemplation. Et puis, ne vous l'imaginez pas, s'il vous plaît, que la passion de collectionner ne s'attache qu'aux éditions introuvables, aux bijoux hors de prix, aux estampes uniques, aux manuscrits mirobolants ! Non pas.

Ce qui agrandit indéfiniment la sphère dans laquelle la faculté collectionnante peut se mouvoir, c'est que le plaisir qu'on éprouve vient davantage de l'exercice de cette faculté même que des objets sur lesquels elle s'exerce. Mettez-vous dans l'esprit de réunir les cailloux de nuances diverses que vous trouverez dans le sable, en Chamblandes, et, au bout de quinze jours, vous aurez de ce petit jeu une satisfaction si absolue, que peut-être ne pourrez-vous plus vous adonner à un autre labeur.

Mon ami Félix n'en est pas encore là, mais je suis persuadé qu'il éprouverait autant de joie à augmenter sa collection de programmes que sa bibliothèque. L'autre jour, par exemple, il me confiait son désir de commencer une collection de vins, de vins rares. Je ne sais où il avait pêché cette idée coûteuse, mais il y tient et je le soupçonne d'avoir déjà quelques bouteilles contenant des vins célèbres, bien étiquetées et superbement alignées. Il les regarde, mais n'y touche pas.

Car les collectionneurs de vins sont comparables à certains bibliophiles qui paient quelques billets de mille pour un vieux bouquin dont ils ignoreront, leur vie durant, le contenu. C'est tout simplement la passion de posséder ce que les autres n'ont pas qui les tourmente. Si vous êtes l'ami d'un collectionneur de vins, il vous conduira dans sa cave et vous montrera, rangées comme des livres dans un rayon, des bouteilles de toutes formes, qui représentent des sommes considérables ; il les voit, il en parle, il les montre ; mais il se garderait bien de les boire.

— J'ai acheté ces dites bouteilles d'Yvorne de la Comète à la vente du notaire X..., elles m'ont coûté fort cher. Je suis sûr qu'elles doublent de prix aujourd'hui. Voici deux bouteilles de vieux kirsch qui datent de 1798, l'année de la Révolution. C'est sans prix...

Et le brave homme se frottera les mains, sans remarquer votre sourire un tantinet goguenard ; et vous penserez assurément que ceux qui possèdent des bouteilles vides sont aussi bien partagés que votre ami le collectionneur dont les bouteilles sont pleines d'or liquide.

Voilà ce qui attend cet excellent Félix. Pis encore ! Un jour, sans doute, quelque domestique facétieux boira le kirsch du 24 janvier — si ce n'est déjà fait — et le remplacera par du trois-six. Mais comme la foi sauve, Félix sera aussi fier, aussi riche, aussi heureux après qu'avant.

Et c'est l'essentiel.

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

Amour de gendre. — Si la mère est malade, il faut, sans hésiter, appeler deux médecins, dit Paul d'un air candide.

— Mais, pourquoi deux médecins ? lui demande sa femme.

— Pourquoi ?... pourquoi ?... Enfin, parce que le premier pourrait peut-être manquer son... effet.

On métré d'otel bin rémotza.

(Patois des montagnes d'Ollon).

Ile z'à petètré zu yu on métré d'otel quemandâ sou « nègre » ; — e fau que cen alè quemîn 'na lettra à la pousta.

E ien a ion on dzor, qu'avé on païsan por lâi adhi à éboquenâ de la hasse ! Le bacan² n'avé pa accotemâ de fêre dé travau dinsé. L'a avésâ on alleman que taquoénâvê on grôs capolan³ dé sta hasse ; à la fin e la pu le rendré en to petio bocon.

E navé ren tan l'idée d'entreprêndre on euti por fêré quemîn l'alleman ; et l'avé todzor le dueve man don sè fatté de pantalon. Le matzân de sepa l'arrevé. — E di y païsan :

— Tré va lé man de té fatté dé tzauphé !

L'autre la répon :

— Ne ren quan on n'a fauta dé le tréré qué di le sienne...

L'otelié la zu dou dà dé naz.

¹ Glace (l mouillé). — ² Paysan. — ³ Bloc.

*

Dou ten dé la créachon.

(Patois des montagnes d'Ollon.)

Quan le bon Diu la zu créâ toté le bêtî, e la demandâ a tzacon cen que réclâmâvê. Toté l'étavon preu razenhablê ; e ne lâi a zu qué la dzenelhê que s'è levâie en réclamen : « Neu souies¹ per dzor époi le z'égravetâie² per dessu.

La féna en oudzen dévèsâ di z'égravetâie per dessu, sè lavé, e di : « Mé assebin, lé réclame ! »

Adam lha saco la têtâ en se desein : « La vœu fêré bon ! Epoi, por ceu que vindron apré no, sen vœu balhî on rude commerce ! »

¹ Saillie. — ² Le coq gratte la terre en tournant pour avertir la poule.

(Communiqués par M. H. Jaccottet, de la part de M. F. Durand-Thurel, municipal, à Chesières.)

LE PATOIS DE BLONAY

IV

LE Glossaire de M^{me} Odin n'intéresse pas que les patoisants. Ainsi que nous l'avons montré par diverses citations, il contient une foule de renseignements sur les us et coutumes du Blonay d'autrefois. Ah ! ce passé de son cher village, combien l'auteur en déplore la disparition ! « Depuis cinquante ans, écrit-elle, les choses ont bien changé dans notre commune ; il semble qu'on soit dans un autre monde. Parmi toutes les nouveautés qu'on a introduites, il y en avaient qui étaient urgentes, d'autres qui auraient pu attendre. Quoi qu'il en soit, il a fallu beaucoup d'argent pour venir à bout de tout, et la commune de Blonay est comme beaucoup d'autres qui ont voulu tout faire à la fois : on commence à voir le fond de la bourse. Il ne sert plus à rien d'être *communier* ; on ne reçoit plus rien de rien. Ceux de Vevey, il n'y a pas si longtemps, recevaient encore, le jour de l'An, une miche de pain blanc et un pot de vin. »

Jadis, il est vrai, on était plus frugal qu'au-

jourd'hui. On faisait, au « foua de la kumena », des fournées qui donnaient du pain pour un mois et plus. En été, il moisissait facilement, et il n'était pas rare de voir porter au four, pour être recuit une, deux et même trois fois, du pain tout vert de moisissure. On ne commençait à manger la viande fumée d'un porc que lorsqu'un autre porc se mettait à la cheminée. Les noix, on ne les utilisait souvent qu'une année après la récolte, afin que, à cause de leur amertume, on n'en mangeât point en les « grimailant ». On vivait « su le villio », sur les vieilles provisions. « Il serait téméraire, ajoute M^{me} Odin, de vouloir jeter le blâme sur une coutume qui a beaucoup contribué à enrichir nos paysans. Cette richesse, sans doute, a sa source dans une économie qui frisait l'avarice, mais elle témoigne d'une austérité de vie et d'un renoncement dont nous ne serions plus capables. Autrefois, on jeûnait véritablement ; on ne cuisait rien et l'on ne mangeait presque rien de tout le jour ; maintenant, pour bien jeûner, on fait de telles quantités de gâteaux « ke l'é on-na vergogne ! »

En fait de vêtements, la simplicité s'en est aussi allée. On ne voit plus les hommes porter, leur vie durant, ces « gardabi » (redingotes) qu'ils tenaient de leurs pères, léguaient à leurs enfants, et avec lesquels ils allaient à l'église, aux noces, aux baptêmes, aux enterrements et au dehors pour les affaires importantes. Les femmes avaient des « gredons à bretalè » (jupons à bretelles). Jamais elles n'eussent osé porter des robes bigarrées : s'il était survenu un deuil, qu'en auraient-elles fait ? Pour cirer les souliers, chacun passait la brosse contre les marmites, « su dau matsuron » et ensuite sur la chaussure, qui devenait bien noire. Quant aux parapluies, personne n'en avait avant 1800. Pleuvait-il, les gens se mettaient des sacs ou des tabliers sur les épaules, « mimamein kan l'alâvan ou preidzo. »

C'était le temps des grands poêles de molasse qu'on chauffait de la cuisine. Ces bons gros « forné » avaient une « karétta » ou escalier de deux marches où les vieillards passaient la veillée en sommeillant ou bien en jouant au « merolet » (marelle). Les lignes de ce jeu y étaient gravées légèrement. Neuf ou douze haricots de couleur différente servaient de jetons, et des fruits secs formaient l'enjeu. Sur le poêle, on mettait un coussin de noyaux de cerises, sous lequel on fourrait les mains pour se chauffer.

Dans les soirées fraîches de l'automne, quand on ne chauffait pas encore le « forné », on faisait une flambée à la cuisine, sur le foyer, et chacun prenait place à l'entour ; les femmes relevaient un peu leurs jupes, autant pour ne pas les salir que pour mieux se chauffer ; c'est ce qu'on appelait « kaforâ ». Sur la maisonnée, la « bouarné » ouvrait son vaste manteau. Que de belles veillées passées là-dessous à jaser et à rire tout en faisant les bricoles ou les échals ! Les garçons courtoisaient les jeunes filles, et maint soupir a pu s'exhaler vers le ciel par ce canal au travers duquel on voyait les étoiles, qui paraissaient toucher la « bouarné ». Tout s'en va ; la « bouarné » ne sera bientôt plus qu'un vague souvenir des temps passés.

A la fin de l'année, tout l'intérieur de la cheminée se garnissait de viande de porc, qui s'y fumait admirablement et devenait excellente. Ces provisions étaient la gloire de la maison. On raconte qu'un vieillard un peu simple demeurait en extase devant les saucisses et les saucissons suspendus à sa cheminée, et s'écriait : « Lé z'andzé, lé z'arkandzé et le père-gran éternel ! Lé ci ke l'é le melliou dé ti ! » Les anges, c'étaient les saucisses ; les archanges, les saucissons ; le père-grand éternel, le « boutefâ » ou saucisson fait avec le gros boyau, et qui était le meilleur de tous ! La race des adorateurs du boutefâ ne s'est pas perdue, bien qu'on ne sache plus le fumer comme autrefois.

Si le temps où l'on ne rougissait pas de « déveza patué » avait son charme, il faut reconnaître d'autre part que grande était l'ignorance de la population. Les maîtres d'école eux-mêmes ne passaient guère pour des puits de science. M^{me} Odin raconte qu'un régent de Blonay se trouvait embarrassé quand il fallait lire dans la bible le nom de Cappadoce, si bien que Cappadoce devint son sobriquet. Un autre magister, voyant un de ses écoliers hésiter aussi devant un terme de géographie, lui dit : « Kanblia-lo ci inke, se te ne le sâ pa ! »

Quant aux naïves croyances, inutile de dire qu'elles fleurissaient à Blonay autant que partout ailleurs : L'arbre fruitier reflorissant en automne annonçait une mort prochaine dans la famille du propriétaire. On se gardait de compter les étoiles afin de ne pas attirer des vermes. Pour prévenir la crampe, les femmes portaient des jarretières rouges. « J'ai connu, écrit M^{me} Odin, une bonne vieille femme qui guérissait les darts (« lé dèrdé ») par la prière : elle prenait trois fêtu de paille qui avaient le nœud ; elle les promenait trois fois autour de la darte en priant, mais on ne l'entendait pas prier ; à la fin de chaque tour, elle soufflait sur la paille. Elle faisait cela trois jours de suite, et la darte disparaissait complètement. J'ai vu cela de mes propres yeux, et ce n'est pas une bourde. » On conservait l'extrémité du « bourellion » (nombril) du nouveau-né, extrémité qui se détache au bout de quelques jours. Ce lambeau, s'il appartenait à un garçon, on le mettait dans le sac militaire, pour faire de l'enfant un vaillant soldat ; celui des filles était coupé en fines lanières, plus tard cousues par elles, afin qu'elles devinssent adroites et aptes à tous les ouvrages de leur sexe. Pour se débarrasser d'un « gotro » (goître), on nouait autour du cou une aiguillée de soie ayant passé dans le gros orteil d'une personne aimée et qui venait de mourir. « J'ai connu une fillette de neuf ans, dit l'auteur, qu'on a condamnée à cette épreuve, malgré sa profonde terreur. »

Infaillibles étaient les présages tirés des songes : « Kan on rêv' apré déi z'infan, on vin malado ». Si l'on rêve d'œufs, « on a déi crouïe leinwoué », on a de méchantes langues (on est calomnié) ; si les œufs sont cassés, c'est moins mauvais. Rêver de cerises noires, signe de mort. D'autre part, quand on rêve des morts, on a des nouvelles des vivants absents. Rêver de cochons est de bon augure.

Les gens du Blonay d'autrefois ne croyaient pas moins fermement à l'existence des « servants », ces esprits familiers qui jouaient toute sorte de tours. Chez les Joffrey, — qui possédaient le domaine de Leiterand et nombre d'albums sur les monts, sans compter la Tour de Gourze, — il y avait un servant qui allait d'un de ces endroits à l'autre, d'autant plus aisément qu'il pouvait « se fère ein dzein », se transformer en homme. Quelques personnes l'ont vu, au commencement du XIX^e siècle, sous la forme d'un petit animal semblable à un rat. Un jour, en Ortière, la plus belle génisse du troupeau se trouva, on ne sut comment, juchée en haut du toit. Elle ne regagna le pâturage que lorsque l'armail des Joffrey eût préparé la petite offrande de crème qu'attendait le servant. Aux Riaux, pour avoir négligé ce devoir, on trouva la chaudière transpercée de clous. Une autre fois, le servant avait attaché toutes les vaches au même lien. Les Joffrey ayant vendu leurs propriétés de Blonay, leur lutin quitta le pays pour se réfugier à la Tour de Gourze.

Au « mândzo déi bou » (médecin des bois), on attribuait le pouvoir de dissiper le mal fait par les sorciers. Ce personnage, Denis M., vétérinaire, à Châtel-St-Denis, fut maintes fois appelé à Blonay pour délivrer quelqu'un d'un mauvais sort. En 1845, il chassa par la cheminée une sor-

cière qui empêchait un nouveau-né de prendre le sein. Il n'acceptait pas d'argent pour prix de ses services ; on le récompensait en lui envoyant tantôt un tonnelet de vin, tantôt un panier de raisins.

Plus près de nous, une jeune fille, marraine de l'enfant d'une « donneuse de sort », tombe malade. Les médecins sont impuissants à la guérir. On s'adresse alors à une sorcière de Brent, qui réclame le dernier cadeau fait par la jeune fille à sa filleule ; c'était une robe. Dans la cuisine, on allume un grand feu de sarments. Pendant qu'il brûle, les membres de la famille tournent autour du feu en frappant dessus avec des bâtons, et l'exorciste bat vigoureusement la robe, suspendue au faite de la maison, pour en faire sortir le mal. D'après une autre version, la robe devait être mise sous un égoût : quand elle serait pourrie, la jeune fille guérirait ! Hélas ! elle n'a pas guéri, elle est morte poitrinaire. A la suite de divers cas analogues, la sorcière a été condamnée, non au feu, mais à une forte amende. »

Aujourd'hui, le mot de sorcier n'exprime plus en général qu'une idée de méchanceté : « on villio sorsî », un méchant vieillard ; « ellia sorsière dé femala ! », cette peste de femme ; « ellia sorsière dé chôla m'a fé tsezi ».

(A suivre.)

V. F.

L'entraînement. — Un monsieur entre chez un oiseleur pour acheter un perroquet.

Il est fort tenté par un perroquet de port et de plumage magnifiques.

— Mais il ne parle pas, votre oiseau ? fait-il à l'oiseleur.

— Faites pas attention, M'sieu ; il m'est arrivé hier de Ceylan. C'est l'émotion du voyage. Vous verrez que quand il aura passé seulement une heure avec madame, vous ne pourrez plus le faire taire.

LES DICTIONS DE FÉVRIER

Pluie de février

Vaut jus de fumier.

Février le court, le pire de tous.

Février entre tous les mois
Le plus court et le moins courtis.

Si février ne fourvoye,
Février doit remplir les fossés ;
Mars doit les rendre secs.

Belle avoine de février,
Bonne espérance au grenier.

Si février ne fait pas des siennes
Mars lui livre camp et guerre fière.

En février, s'il grêle et tonne,
C'est la marque d'un bel automne.

Se févrâi févrouïe,
Mâ mine ein tsan lè z'ouïe.

Le fau que févrâi
Fasse son devâi.

Se févrâi ne fevrouïe, mâ amine mâle z'ouïe.

Se févrâi ne févrotte
Mâ vint que tot débllotte.

Se janviène janviotte et se févrâi ne févrotte, mâ lo dzemotte.

A la Saint-Matiâ (24 février)
Bouna fènnâ, dzita tè z'â.

Aveina de févrâi
Fa plièyi lo cholâi.

Se févrâi ne févrotte,
Se trôve mâ que mermotte.

Se févrâi ne févrouïe
Vint mâ que l'ein-nouïe.

Se févrâi ne févrouïe,
Mâ et avri mèimeron gran broui.

Quan toun' au mai de févrâi
Fau portâ lè bossât au gournâi.

Lè fève de févrâi
Fan treinblâ lè solâi.